Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 5 décembre 2016

Opération du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) à Grigny

Engagé dans le plan opérationnel Grigny-La Grande Borne et en étroite collaboration avec le coordinateur de cette zone de sécurité prioritaire, le groupe d'intervention régional de l'Essonne (GIR) a sollicité les partenaires du CODAF et mis en place un contrôle sur les commerces des places de la Treille et du Quinconce à Grigny.

Plusieurs commerces ont été contrôlés dans le cadre du CODAF ainsi que sur initiative de l'URSSAF.

La direction départementale de la police aux frontières d'Évry (DDPAF) a ainsi établi deux procédures de travail dissimulé, d'aide au séjour et d'emploi d'étranger sans titre portant sur des étrangers employés illégalement dans des commerces ciblés.

La brigade de contrôle de la direction générale des finances publiques (DGFIP) de l'Essonne a relevé des infractions d'absence de caisse et établi des procédures fiscales sur les commerces en infraction.

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) a relevé des infractions à l'affichage des prix, et d'absence des documents devant leur être présenté.

La brigade de surveillance des Ulis et le bureau des douanes de Corbeil-Essonnes ont procédé au contrôle d'un bar à chicha et à la découverte de tabac, une procédure douanière a, alors, été diligentée.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91

prefet.delessonne